



# Repenser la structuration de la recherche

## EXISTANT

La multiplication et la superposition des structures en -Ex (I dex, labex etc.), repose sur une nouvelle conception de la recherche et met en place, par

le choix de quelques pôles, une nouvelle configuration de la recherche et de l'enseignement supérieur. ●

## CRITIQUE

La mise en place de lieux dits d'excellence est un élément majeur de dissociation entre les deux missions principales des enseignants-chercheurs, l'enseignement et la recherche. Elle conduit à la dislocation du maillage territorial par la création des « initiatives d'avenir », facteur de concentration des moyens sur un petit nombre de conglomerats, qui conduisent de fait à une désertification du reste du territoire. Nous avons condamné <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> cette politique destructrice de pôles « d'excellence » et de déserts scientifiques, le pilotage scienti-

fique (SNRI, ANR, I dex), l'éviction de thèmes (les SHS le plus souvent), l'exclusion massive de collègues (le « périmètre d'excellence » de l'Université d'Aix-Marseille comprend 1400 chercheurs et enseignants-chercheurs sur un total de plus de 4500 soit 2/3 d'exclus), l'idéologie de compétition stérilisante se substituant à une logique de coopération, les reculs de démocratie et l'opacité érigés en règles. Par ailleurs, cette politique sélective s'avère être un leurre : la part d'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets se situe le plus souvent aux

alentours de 80 % et met les établissements lauréats des I dex dans des difficultés ... financières. La gestion financière par les fondations est un modèle d'opacité et prive les élus des conseils du droit de contrôle de ces fonds. ●

(1) [www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=6100&ptid=5&cid=240](http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=6100&ptid=5&cid=240) « IDEX : SE MOBILISER CONTRE LA MARCHÉ FORCÉE DU GOUVERNEMENT ! »

(2) [www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=6096&ptid=5&cid=3847](http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=6096&ptid=5&cid=3847) Mensuel 603, « IDEX2 et LABEX2. La poursuite de la déstructuration de l'ESR »

## PROPOSITIONS

Nous avons déjà fait circuler une pétition nationale exigeant l'abrogation des IDEX<sup>(1)</sup>. Nous demandons la dénonciation immédiate des conventions IDEX, signées à la hâte sans consultation des conseils centraux des universités. Au minimum, un moratoire permettant un audit sur l'utilisation de l'argent public doit être exigé. L'abrogation de la LRU, en vue du rétablissement d'une logique de coopération, de la collégialité et de la démocratie dans les établissements, doit donc s'accompagner de l'abandon des structures

resserrées de gouvernance type IDEX, qui excluent de facto les personnels de toute prise de décision. De même, il faut mettre un terme immédiat à la création de « Grands établissements », comme aux autres formes d'« initiatives d'excellence » et à toutes les opérations couplées au « Grand Emprunt », en particulier, les SATT<sup>(2)</sup> (structures privées remplaçant les SAIC<sup>(3)</sup>, que nous dénonçons déjà), qui s'emparent de la gestion des contrats de recherche et de la valorisation, et les LABEX qui orientent la

recherche dans le cadre restrictif de la SNRI<sup>(4)</sup>. Les dispositifs relevant d'une politique d'« excellence » (chaires d'excellence, Institut universitaire de France (IUF), etc.) doivent être abolis. ●

(1) Pétition à l'initiative de l'intersyndicale de l'ESR : [www.idex-non-a-l-exclusion.org/petition/index.html](http://www.idex-non-a-l-exclusion.org/petition/index.html)

(2) SATT : Société d'accélération du transfert de technologie

(3) SAIC : Service des activités industrielles et commerciales

(4) S.N.R.I. : Stratégie nationale de recherche et d'innovation. LABEX : Laboratoires d'excellence